



## Communiqué de presse

### Les collections du Musée des Rois d'Araucanie changent de propriétaire



Ce lundi 23 octobre 2017, les héritiers du Prince Philippe d'Araucanie et de Patagonie, Madame Corinne d'Arboussier Carr et Monsieur François d'Arboussier ont signé une convention avec Monsieur Dominique Durand, Maire de Tourtoirac, convention selon laquelle ils font don des

collections du Prince Philippe à la ville de Tourtoirac.

Nous vous rappelons que le Musée des Rois d'Araucanie se trouvait initialement à La Chèze, commune de Chourgnac d'Ans, dans une maison qui avait été achetée par la famille d'Orélie-Antoine de Tounens aux alentours de 1845, non loin de la maison natale d'Orélie-Antoine.

Le Musée y avait été installé par le Prince Philippe d'Araucanie et contenait des pièces et des documents relatifs au Royaume d'Araucanie et de Patagonie et au peuple Mapuche.

Pour rendre les collections plus accessibles à un large public, le Prince Philippe décidait en 2011, au moment des 60 ans de son règne, de transférer ce musée à Tourtoirac.

Après avoir eu l'accord de la municipalité, fin juin 2012, les collections avaient été prêtées à la Ville de Tourtoirac qui les a exposées dans une annexe de l'abbaye de Tourtoirac, à quelques mètres de la maison dans laquelle Orélie-Antoine est décédé en 1878, créant ainsi le nouveau Musée des Rois d'Araucanie.

Les deux héritiers du Prince Philippe voulant mettre fin à cette situation ambiguë de prêt ont donc souhaité apporter une pérennité à ce Musée et ont décidé de faire don des collections à la Ville ce qui était d'ailleurs également dans l'intention du Prince Philippe d'Araucanie, leur cousin et parrain, mais ce qui n'avait pas pu être réalisé de son vivant.



**Royaume d'Araucanie et de Patagonie**